

Chers collègues, Chers amis,

L'Assemblée générale doit être en premier lieu l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, ce qui a été fait par Claude Milhaud. Pour cette raison je ne parlerai que très ponctuellement sur quelques points significatifs de ce qui a été fait en 2008, mais en ce qui me concerne, je suis arrivé au terme des deux années pour lesquelles j'avais accepté d'assurer les fonctions de SG, et c'est pour moi aussi l'invitation à revenir un instant sur ces deux années 2007 et 2008.

Lorsque j'ai commencé mon mandat de SG, j'étais encore en activité et il était bien prévisible que ma disponibilité ne me permettrait pas d'assurer, d'emblée, mes nouvelles fonctions. Je dois dire que j'ai été largement soutenu par les membres du bureau, et particulièrement par le SG sortant, Claude Milhaud, qui a eu la patience de supporter mes carences et d'arrondir les angles à plusieurs reprises à l'occasion de manquements de ma part. Bien sûr mes remerciements s'adressent aussi à tous les membres du CA et du bureau de ces deux dernières années écoulées. Certes, je suis sans doute maintenant totalement investi dans les fonctions de SG, au moment où comme prévu je vais passer le relais à mon successeur Patrick le Bail, que j'assume de tout mon soutien pour la prise en charge de cette nouvelle fonction. L'année de vice-présidence comporte cette souplesse de permettre à la fois la préparation de séances destinées à l'année suivante, et de laisser du temps libre à consacrer aux "affaires académiques".

Pour revenir plus spécialement sur l'année 2008, j'évoquerai deux domaines auxquels j'accorde une particulière importance et qui ont donné lieu à des actions significatives au cours de l'année écoulée : l'évolution du fonctionnement de l'Académie et son ouverture à l'extérieur, en particulier à la profession.

Évolution du fonctionnement de l'Académie

Les nouveaux statuts adoptés en 86 avaient été suivis fin 2007 par l'adoption d'un nouveau règlement intérieur concrétisant une réflexion amorcée depuis la présidence de Jacques Delage. Forts de ces nouvelles bases textuelles, et à l'initiative de Claude Milhaud, une réflexion a été portée sur la réforme des commissions dans l'optique d'une probable évolution en sections dans un futur que nul n'aurait fixé avant encore 5 ou 10 ans. La démarche de refondation des commissions dites "commissions permanentes" comportant une définition de leurs rôles et la réinscription de tous les membres dans les nouveaux cadres était à peine achevée qu'il est apparu inutile de se lancer dans une période intermédiaire, probatoire, et que, sans doute, le bon sens commandait de conduire, certes avec prudence, un passage immédiat vers le

fonctionnement en sections. Les termes de cette réforme dans laquelle a été introduite une progressivité de la démarche feront l'objet d'une consultation de cette Assemblée Générale et je ne doute pas que ces nouvelles dispositions, qui s'inscriront dans le cadre du RI, recueilleront votre assentiment. Certes, il faudra se familiariser avec l'esprit et avec la lettre de cette réforme.

L'esprit est celui d'une autonomie des sections, qui devront participer et rendre compte aux organes centraux que sont le CA et le Bureau. Je ne doute pas que rapidement nous trouverons les bons réflexes pour que les choses se déroulent ainsi. La lettre comporte quelques modifications de vocabulaire : on ne dira plus "commissions permanentes", on dira "section", on ne dira plus "élevage et santé publique vétérinaire", mais "productions animales et santé publique vétérinaire". Étant moi même souvent en défaut sur ces modifications verbales, j'aurais tendance à être moins optimiste sur la rapidité du changement, mais je pense que l'essentiel est de se comprendre et que ceux qui, comme moi, feront ces erreurs ne devront pas être pour autant taxés de passéisme.

Au plan des modalités de fonctionnement, et à la charnière de deux types de fonctions au sein du Bureau, je me permets néanmoins de souligner (une fois de plus) la nécessité de resserrer nos mécanismes internes de fonctionnement et à les exprimer par des procédures écrites. Peut-être certains d'entre-vous considéreront cela comme un idolâtrie de ma part à l'égard des démarches administratives, mais je vais expliquer les raisons qui me conduisent à cette position. Nous sommes certes une sorte de PME, une espèce d'entreprise artisanale et nous pourrions plaider pour une position d'évitement systématique de tout ce qui est écrit: je pense que ceci serait un erreur. Ma première douche froide avait été, alors que j'assurais la trésorerie depuis plusieurs années, que notre expert aux comptes Cyril Brouard m'ait fait part de son avis que "nous n'avons pas assez d'administration". J'ai bien évidemment intégré immédiatement cette critique constructive, pour réaliser à quel point nous étions déficients. Cette déficience s'est doublée, par ailleurs, de la mise en attente de l'archivage de la plupart de nos documents informatisés, situation dont j'espère que nous sortirons avec la "mission archives" qui pourra fonctionner avec Claude Milhaud, JP Bornet et Josée Vaissaire, sans oublier tous ceux qui ont dans leurs disques durs des documents à sauvegarder sous la forme la plus pérenne qui soit, c'est-à-dire le papier. Une autre raison pour s'attacher à faire des procédures écrites est que, maintenant, l'Académie ne peut plus être gérée par un homme seul qui a tout dans sa tête, et qui serait inévitablement jugé comme faisant preuve d'autocratie. Nous devons avoir un fonctionnement transparent et sûr. Claude Milhaud a signalé dans son allocution que le nombre de membres qui ne se préoccupent jamais du

fonctionnement de l'Académie est excessif et Francis Desbrosse a parlé de "noyau dur" pour ceux qui la font avancer. Nous sommes au cœur du problème: plus nos réformes progressent, plus il y a de travail à faire, avec un nombre d'acteurs qui reste le même, et une nécessaire superposition de plusieurs personnes sur les mêmes dossiers. Ces dossiers doivent être traités de la meilleure façon, c'est-à-dire qu'il doit y avoir eu préalablement une réflexion conduisant à élaborer une procédure qui sera exprimée par un texte et que pour gérer les affaires on suivra la dite procédure. Au risque de passer pour un horrible formaliste, le dirais que la règle "*écrire ce que l'on fait et faire ce que l'on a écrit*" est un bon moyen de travailler ensemble à une cause commune .

A propos de noyau dur, je reviendrais très rapidement sur les élections qui ont produit le CA et le Bureau de cette année. Deux d'entre-nous, deux qui faisaient partie du noyau dur, ont choisi de ne pas présenter de nouveau leur candidature, sans doute pour amorcer un désengagement progressif des activités qu'ils ont conduites pendant des années, mais tout en affirmant que leur absence du CA et du Bureau ne les empêcherait pas de continuer les actions qu'ils mènent, en les partageant avec d'autres. Je veux ici saluer à la fois l'élégance de cette conduite, qui montre le souci d'assurer le fonctionnement de notre compagnie tout en permettant l'apport de sang nouveau à notre cellule administrative. Jean-Paul Rousseau et Jean Kahn, puisque c'est de vous deux qu'il s'agit, merci de votre position, pour Jean-Paul de continuer à gérer la Rédaction en Chef du Bulletin, qui sera partagée avec un délégué de chaque section au Comité de rédaction, et pour Jean Kahn de partager le secrétariat des séances avec la nouvelle secrétaire en titre, Josée Vaissaire.

Ouverture à l'extérieur et à la profession

L'ouverture à l'extérieur, et la manifestation d'un rôle sociétal de notre compagnie se sont concrétisées à plusieurs reprises au cours de cette année

- ouverture vers l'élevage et les nombreux mouvements concernés par les relations entre l'Homme et les animaux, par la participation à la réflexion officielle aux "Rencontres Animal Société " rappelée par Claude Milhaud et par l'inscription à notre programmation 2008 de trois séances consacrées à "l'expérimentation animale en 2008", au titre des "séances du Président", que sa modestie n'avait pas mentionnées dans son bilan 2008.

- ouverture vers nos confrères spécialisés dans la médecine des animaux de compagnie, par le renouvellement de la participation aux journées nationales de l'AFVAC et l'inauguration de discussions sur la question de la publication commune

dans la revue PMAC ou dans notre Bulletin,

- ouverture vers l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, à l'initiative de Jean Blancou,
- confirmation de l'ouverture au milieu équin par le dialogue de notre past-Président avec les responsables de l'AVEF et par l'action conduite par Francis Desbrosse pour constituer un groupe équin au sein de ce qui sera la section de Pathologie Animale.
- je ne reviens pas dans le détail sur les relations existantes avec les autres académies, qui suivent leurs cours avec le groupe spécialisé de concertation, sinon pour indiquer que nous devrions faire un effort particulier pour concrétiser une collaboration avec l'Académie Nationale de Pharmacie, ainsi que Madame Monique Adolphe, sa Présidente 2009, m'en a exprimé le souhait, et à laquelle j'ai témoigné un point de vue partagé.

Certes, il reste encore beaucoup à faire pour que l'activité des principaux groupes de notre profession trouve un écho dans notre compagnie. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, la connexion avec les confrères du milieu rural reste encore limitée à un lien fragile qu'il importe de consolider, et sans doute plusieurs années seront encore nécessaires avant que soit atteint notre maître objectif d'être la "vitrine de la vétérinaire". Ce ne sera le cas que lorsque nous serons parvenus à une représentation équilibrée des forces vives de la profession.

En terminant mon propos, je ne peux qu'exprimer un sentiment de satisfaction devant les actions conduites, mais je ne saurais perdre de vue que notre situation matérielle est dans une grande précarité. Si nous avons réussi ce qui était de notre ressort (= améliorer nos institutions, leur fonctionnement, la qualité de notre travail et de notre publication), il n'a pas été possible d'éviter la dégradation de ce qui échappe majoritairement à notre pouvoir de décision, en l'occurrence les ressources financières. Le contexte général ne permet pas, malheureusement, d'espérer grand changement dans un avenir proche, et sans être devin, il faut prévoir que des décisions graves devront être prises au cours de cette année concernant la publication de notre Bulletin.

Recevez, Chers collègues, Chers amis, en ce début 2009, tous mes vœux de bonheur et santé pour chacun d'entre vous, et tous mes vœux d'un travail profitable et d'élargissement de son audience pour ce que nous formons par notre réunion: bonne santé et longue vie à notre Académie.